

Québec, le 3 novembre 2004

Envoi par courrier et par télécopieur : 819-523-9525

M. Gordon Bernier, directeur  
Service d'incendie  
Ville de La Tuque  
558, rue Commerciale  
La Tuque (Qc) G9X 3A9

Objet :           Projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des  
Rapides-des-Cœurs par Hydro Québec

---

Monsieur le Directeur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, désire soumettre la question suivante.

- Dans le cadre de l'audience publique, Hydro-Québec a déposé le Sommaire du Plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage pour le bassin de la rivière Saint-Maurice (cote DA39) et les cartes des zones d'inondations potentielles (cotes DA39.1 à DA39.21). La commission aimerait savoir, d'une part, si ces documents répondent aux attentes de Ville de La Tuque en matière de sécurité civile et, d'autre part, si Ville de La Tuque a des préoccupations particulières en regard de la mise en œuvre des mesures d'urgence ?

La commission apprécierait recevoir la réponse le plus rapidement possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission